

Réf: Dossier N° 077800

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Sénandé Multi-Services Company » en abrégé « SMSC »

Siège social Bingerville, Bingerville, Akouai Santé Extension,  
Lot 426, Ilot 55

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/01/2022 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN, et enregistrés au CEPICI le 07/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Sénandé Multi-Services Company »

en abrégé « SMSC »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et

plus particulièrement en république de COTE D'IVOIRE:

- Exploitation de carrière;
- Construction
- Exploitation agricole;
- Elevage
- Services financiers et conseils

Et généralement toutes opérations commerciales, financières,

industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement

indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, Akouai Santé Extension,  
Lot 426, Ilot 55

Dirigeant(s) : M OUATTARA IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00884 du 15/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05684/GTCA/RC/2022 du 15/02/2022

